

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **88 (1952)**

Heft 3

PDF erstellt am: **18.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** *Vaud:* Demain à Montbenon. — Ordre du jour de l'assemblée générale. — Candidat au C. C. — Propositions à l'assemblée générale. — Commission d'information et de documentation pédagogiques. — Au musée scolaire. — Groupe Freinet vaudois. — Un souffle nouveau. — Bussigny s/Morges: Une retraite. — Assemblée générale de l'A. V. E. A. — Lausanne: A une semaine d'un grand concert. — *Genève:* U. A. E. E. - S. G. T. M. — Rappel. — *Neuchâtel:* Au cartel syndical cantonal. — Section du Val-de-Ruz. — *Jura bernois:* Assemblée préalable des délégués jurassiens. — Section de Moutier. — Section de Courtelary. — Fidélité.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** S. Roller: Le maître-éducateur. — Fiche de vocabulaire. — Chs-Louis Philippe: Composition française. — Fiches.

## *Partie corporative*

### VAUD

#### DEMAIN A MONTBENON

C'est demain le dernier dimanche de janvier.

C'est la journée que vous vous devez, chers collègues, de consacrer à votre société. Le Comité vous attend en nombre au Casino. L'après-midi débutera en musique... A 14 h. 15, vous aurez le plaisir de voir, d'entendre et l'occasion d'applaudir le Bébé-orchestre de Payerne dont le Bulletin a parlé dans son numéro du 15 décembre 1951 (au programme: airs populaires, œuvres de Schubert, Mozart, etc.)

Venez aussi pour que cette journée soit celle de la solidarité et de l'amitié.

De la solidarité: nos collègues de la campagne et du vignoble, de la plaine et de la montagne y retrouvent les citadins. Tous ont les mêmes préoccupations, les mêmes soucis et les mêmes joies.

De l'amitié: on y rencontre ses camarades de classe, ses collègues d'autrefois. Conformité d'idées, conformité de goûts.

Solidarité et amitié. C'est ce qui fait notre force. Ne l'oublions pas et prouvons-le demain.

M. C.

#### ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour concernant l'Assemblée de la Société coopérative Caisse de secours et invalidité paru en page 2 de l'«Educateur» du 12 janvier 1952 est annulé. Il est remplacé par le suivant:

1. Procès-verbal.
2. Rapport du Conseil d'administration.
3. Rapport des vérificateurs des comptes (Secours et invalidité).
4. Modification de l'art. 26 des statuts (voir «Educateur» du 19 janvier 1952, page 24).
5. Budget et cotisations.

6. Propositions individuelles.

7. Elections statutaires : a) du Bureau de l'Assemblée.

b) d'un membre du Conseil d'administration.

*Le Conseil d'administration.*

### CANDIDAT AU COMITÉ CENTRAL

Une seule candidature est parvenue au Comité, celle de Pierre Vuillemin, instituteur à Lausanne.

Nos statuts ne prévoient pas l'élection tacite. L'Assemblée est seule compétente pour élire son Comité. Nul doute qu'elle sanctionnera demain par acclamations la présentation de la section de Lausanne.

M. C.

### PROPOSITIONS A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les propositions individuelles suivantes seront portées à l'ordre du jour de nos assises du 27 janvier 1952 :

1. *de M. Louis Monnet, Territet :*

Je prie le Comité S.P.V. de faire les démarches nécessaires pour que tous les traitements des instituteurs et institutrices vaudois soient adaptés au plein effet du Statut général des fonctions publiques cantonales à partir du 1er janvier 1953, le plein effet étant défini comme suit :

Le traitement comprend : a) le traitement de base prévu par le statut ; b) les augmentations pour années de service acquises au 31 décembre 1947 ; c) à partir de cette date, les augmentations annuelles prévues par l'art. 53 du statut ; d) l'allocation complémentaire variable ; e) les allocations pour enfants prévues par la loi.

2. *de M. Louis Monnet, Territet :*

Je demande au Comité central de la S.P.V. d'étudier ou de faire étudier par une commission ad hoc la question des indemnités de résidence et de présenter un rapport, à la prochaine assemblée générale, avec des propositions qui aideraient à résoudre ce problème.

3. *de M. Edouard Lavanchy, Lausanne :*

Le Comité central est prié d'étudier la création d'une caisse d'assurance au décès S.P.V. qui aurait pour but d'épargner aux survivants d'un membre décédé les premiers soucis d'ordre financier.

4. *de M. Fernand Crot, Lausanne :*

Le Comité central de la S.P.V. est invité à désigner une commission chargée d'enquêter sur les rapports de la Société pédagogique Vaudoise avec la Fédération des Sociétés de fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat de Vaud.

*Comité S.P.V.*

## COMMISSION D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES

Beaucoup de collègues ignorent qu'il existe une telle commission. A leur intention et aussi pour ceux qui l'auraient peut-être oublié, rappelons quelques dates.

En juin 1947, le Conseil d'Etat crée une commission d'information et de documentation pédagogiques à la suite d'un vœu émis par la sous-commission de gestion de l'Instruction publique de 1945.

Depuis sa création, la commission a tenu cinq séances : 26 novembre 1947 — 29 septembre 1948 — 23 novembre 1949 — 8 février 1950 — 12 septembre 1951.

Présidée par le chef du service de l'enseignement primaire, cette commission de 13 membres comprend : le chef du bureau des fournitures, le directeur du Musée scolaire, deux inspecteurs, un directeur d'école primaire, deux maîtres des classes d'application de l'Ecole normale, cinq représentants du corps enseignant désignés par la S.P.V.

Les attributions de la commission sont les suivantes :

- a) renseigner le corps enseignant sur toutes les publications pouvant être utiles à sa formation professionnelle et à la pratique de l'enseignement ;
- b) signaler les moyens d'enseignement : matériel, appareils, collections, tableaux, outillage, etc., qui peuvent rendre des services aux maîtres ; donner à ce sujet tous les renseignements utiles d'ordre pratique ;
- c) établir une liaison étroite entre le Département, le Musée scolaire, l'Ecole normale et les associations professionnelles du corps enseignant pour tout ce qui concerne la documentation pédagogique, les ouvrages et le matériel d'enseignement.

Les décisions de la commission sont soumises à l'approbation du Département de l'Instruction publique.

En 1947, la commission a entendu un travail de M. Dentan, directeur des Ecoles de Montreux, sur le cinéma scolaire. Ce rapport a été remis à tous les membres du corps enseignant primaire et secondaire.

En 1948, la commission s'est occupée du Musée scolaire (travail présenté par notre collègue Ferrari, de Rolle) et a décidé de changer le titre du musée qui devrait se nommer : centre de documentation scolaire. Le Bulletin officiel de janvier 1952 nous apprend que c'est maintenant chose faite !

En 1949, la commission s'est occupée d'un fichier cantonal de documentation. En raison du travail considérable que cela occasionnerait, cette idée a été abandonnée. La commission insiste cependant pour que l'Etat verse un subside aux publications de la Guilde de la Société Pédagogique Romande. Quelques commissaires se sont également demandé si le Musée ne pouvait pas organiser une exposition temporaire ou permanente, voire itinérante.

En 1950, la commission a décidé la publication d'une liste d'ouvrages de documentation, à l'usage du corps enseignant. Cette liste, sous forme de brochure, sera prochainement envoyée au personnel enseignant.

En 1951, M. Chessex a présenté un rapport sur les clichés et les films fixes. Le Département prendra l'avis de nos collègues Barbey et Pécoud et étudiera la manière d'orienter le corps enseignant au sujet des appareils de projection et de la valeur des films fixes. La commission demande qu'un appel soit fait par la voie du Bulletin officiel pour solliciter la collaboration de quelques maîtres s'intéressant particulièrement à la photographie. On pourrait ainsi constituer quelques séries de clichés correspondant aux grandes divisions du nouveau manuel de géographie «Le canton de Vaud» qui sera distribué aux classes au début de la nouvelle année scolaire. Il est ensuite question du matériel expérimental pour l'enseignement des sciences à l'école primaire. La commission recommande l'achat et l'utilisation des boîtes Cosmos qui sont de nouveau dans le commerce.

Telles sont les principales préoccupations de la commission.

M. C.

#### AU MUSÉE SCOLAIRE

M. Albert Chessex, directeur du Musée, en a quitté la direction le 31 décembre 1951. Nous tenons à relever la compréhension dont il a toujours fait preuve et la ponctualité apportée dans son travail, et, tout en l'assurant de notre reconnaissance, nous lui adressons nos remerciements.

Nous souhaitons à son successeur, notre collègue Edmond Rochat, de Cossonay, de trouver dans ses nouvelles fonctions la satisfaction de toujours pouvoir mettre à disposition de ses collègues une documentation abondante, variée, vivante.

M. C.

#### GROUPE FREINET VAUDOIS

Quelques collègues vaudois ont constitué voici plusieurs semaines un Groupe Freinet vaudois. Ce groupe signale son existence à chacun et chacune. Des équipes travaillent à La Côte, Echallens, Yverdon, Moudon, Villeneuve, Lausanne. Tous les collègues qui le désirent sont très cordialement invités à se joindre à l'une ou l'autre de ces équipes. Mlle Collet, av. d'Echallens 34, Lausanne (tél. 24 31 34), donnera volontiers tous renseignements à ce sujet. La prochaine assemblée aura lieu le samedi 15 mars 1952, à 14 h. 30, au Restaurant du Théâtre, 1er étage.

#### UN SOUFFLE NOUVEAU

Réjouissons-nous de l'initiative que prennent ces collègues.

«L'école publique, tout entière, est en marche vers l'éducation nouvelle», a dit M. Ischer, dans son rapport du Congrès de Lausanne.

Les fondateurs du groupe dont parle le communiqué ci-dessus sont à l'avant-garde de cette marche. C'est modestement, méthodiquement,

sagement, qu'ils œuvrent à la tête de leur classe, conscients que l'école doit évoluer en même temps que la civilisation.

J'ai eu l'occasion de passer une journée dans une classe dont les activités sont basées sur le texte libre. Quelle sérénité et quelle atmosphère de travail ! Personne ne s'y ennue et je vous assure que l'effort n'en est point absent. Le travail y est une joie parce qu'il est librement accepté de chacun.

Quant au Département de l'instruction publique, il se réjouira avec nous de ce que ces méthodes nouvelles soient mises au point et adaptées aux classes de notre pays. Il encouragera, j'en suis certain, ceux qui travaillent dans l'ordre et la tranquillité.

M. C.

#### BUSSIGNY s/MORGES : UNE RETRAITE

Le jour de la rentrée d'automne, les Autorités communales, l'inspecteur d'arrondissement et le Corps enseignant de Bussigny ont pris congé de Mlle Juliette Magnin, institutrice qui a accompli toute sa carrière dans ce village. Discours, chants des élèves, compliments gentiment dits agrémentèrent une cérémonie émouvante ; en effet, bien des élèves versèrent des larmes et Mlle Magnin, elle-même, ne cacha pas son émotion, émotion que l'on comprend quand on sait combien cette bonne pédagogue a aimé ses élèves, combien l'école fut vraiment « sa » vie, « sa » raison d'être. Fille et sœur de maîtres éminents, elle fut digne de sa famille. Mlle Magnin a bien mérité de l'Ecole vaudoise. Que la retraite lui soit douce et longue !

V. M.

#### ASSEMBLÉE DE L'A.V.E.A.

*(Association vaudoise des éducateurs des arriérés)*

**Samedi 2 février, à 14 h. 30, au Carillon (Chauderon).**

14 h. 30 Communications du comité.

15 h. Conférence de Mlle Rambert :

« L'évolution du sentiment de l'altruisme et la générosité ».

Invitation très cordiale aux maîtresses des classes enfantines.

#### LAUSANNE — A UNE SEMAINE D'UN GRAND CONCERT

Le Chœur des Jeunes chantera, en français, quatre célèbres cantates de J. S. Bach :

L'« Actus Tragicus », une œuvre de jeunesse montrant l'homme en face de la mort dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Le désespoir effacé par l'espérance chrétienne avec le poignant « Jésus, ô viens Jésus ! »

La « Cantate des Rameaux » où des chœurs d'une incomparable beauté célèbrent la dernière entrée de Jésus à Jérusalem.

« Près de nous, reste encor ». C'est l'ardente prière des disciples d'Emmaüs qui ont enfin reconnu le Maître.

« Joie au Cœur, Jésus est né ». Une cantate pour solistes, lumineuse comme une fête de Noël, simple dans sa réalisation orchestrale. Ici Bach touche aux sommets de l'émotion, atteignant par le génie cette grande joie céleste qui descendit sur terre à Bethléhem. Faute de place, nous ne pouvons donner qu'un pauvre avant-goût de ce que sera, samedi et dimanche prochains, le concert du Chœur des Jeunes (location Foetisch).



## GENÈVE

U. A. E. E. - S. G. T. M.

Nous vous informons que notre prochaine assemblée aura lieu en collaboration avec les membres de la S.G.T.M. Nous aurons le plaisir d'entendre une conférence sur les marionnettes, faite par M. Rouchy, de Paris, grand animateur des C. E. M. E. A. (centres d'entraînements aux méthodes d'éducation active). Cette conférence, que nous vous recommandons tout spécialement, aura lieu le **vendredi 8 février, à 16 h. 45, à la Brasserie du Crocodile, 100, rue du Rhône** (salle du 1er étage).

Tous nos collègues primaires y sont chaleureusement invités.

M. C.

### RAPPEL

Lundi 28 janvier, 17 heures, Ecole du Grutli, les Genevois « retour » de Lucerne présenteront leurs travaux de

Métal — Cartonnage — Ecole active premier degré  
Modelage — Jeux — Biologie.

Présentation encore d'un bateau à voile, objet d'un cours pour ce printemps.



## NEUCHÂTEL

### AU CARTEL SYNDICAL CANTONAL

L'assemblée des délégués au Cartel, réunie le 18 janvier, a pris connaissance de la correspondance échangée avec le Conseil d'Etat au sujet de l'allocation mobile versée aux fonctionnaires cantonaux. Elle demande à l'autorité exécutive de fonder ses calculs sur la situation économique au 1er janvier 1951, date de l'entrée en vigueur effective de la loi ; de déterminer le pour cent de façon plus précise à l'instar de ce que font d'autres autorités, de villes importantes en particulier ; d'admettre un minimum d'allocation plus élevé.

W. G.

### SECTION DU VAL-DE-RUZ

**Comité.** Pour 1952, il est complètement renouvelé et se recrute parmi les collègues de Dombresson. Président : M. Claude Vaucher. Membres : Mlles Irène Avondo et Geneviève Fallet, MM. Serge Bouquet et André Schenk. Délégué au Comité central : Mlle Alice Perrin (Cernier).

**Admissions :** Mme R. Haenni (St-Martin) et Mlle Irène Avondo (Dombresson), auxquelles nous souhaitons la bienvenue dans la S.P.N.

**Démissions :** Mlle H. Descombes (Chézard) qui va prendre sa retraite, Mlles J. Bourquin (Le Pâquier) et S. Tödli (Les Geneveys-sur-Coffrane) qui se marient. Nos meilleurs vœux accompagnent nos trois collègues dans leur nouvelle condition.

W. G.



## JURA BERNOIS

### ASSEMBLÉE PRÉALABLE DES DÉLÉGUÉS JURASSIENS

Avant l'assemblée extraordinaire du 16 février à Berne, les délégués jurassiens et les présidents de sections se réuniront le 6 février à Delémont pour arrêter une attitude commune à l'égard de la question des traitements.

Nous savons qu'une proposition de conciliation a été faite au sujet du différend entre le C.C. et les maîtres secondaires afin de sortir de l'impasse. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité par le C.C. et le Comité de la Société des maîtres aux écoles moyennes. Le 2 février, à Berne également, se tiendra une assemblée extraordinaire des maîtres secondaires. Cette même proposition y sera présentée.

On espère ainsi trouver la possibilité de « repartir ». Il est en effet souhaitable que le projet de loi puisse rapidement être soumis aux autorités cantonales.

### SECTION DE MOUTIER

Lors de son Synode d'hiver tenu à Court, elle a accepté la proposition dont il est question ci-dessus, après avoir entendu un rapport de notre secrétaire central, M. Wyss, et des explications complémentaires de M. l'inspecteur Berberat. Les délégués de cette section ont reçu mandat de voter en sa faveur le 16 février.

### SECTION DE COURTELARY

Aujourd'hui, c'est au tour de nos collègues du Vallon d'entendre un rapport sur le même sujet. M. l'inspecteur Berberat défendra l'attitude du C.C. (M. Berberat est membre de la commission du projet de loi et c'est en cette qualité qu'il défend avec l'énergie que nous lui connaissons le travail de l'équipe.)

### FIDÉLITÉ !

Mme Hugentobler-Grimaître, institutrice à Réclère (Ajoie) vient d'être fêtée à l'occasion de ses 40 ans d'enseignement. Elle reçut les félicitations et les vœux de M. l'inspecteur Mamie et des autorités communales et scolaires de son village. Nous nous y joignons également dans ces colonnes au nom de la S.P.J.

Reber.

## *Partie pédagogique*

### **Le maître-éducateur**

*Nous donnons aujourd'hui le premier des trois articles que comportera l'exposé que notre collègue Roller fit à Saint-Légier. Les suivants paraîtront les 2 et 9 février.*

#### **I. La compréhension entre les peuples**

Le besoin de promouvoir une compréhension entre les peuples résulte d'un autre besoin : celui de s'unir en présence d'une menace lourde d'angoisse.

Ce besoin d'union et de compréhension est une réaction de santé. Elle est l'exact contraire du désespoir égoïste.

Les éducateurs ne peuvent que rejeter toute solution de désespérance.

La compréhension entre les peuples se qualifie pour son but : établir entre les peuples une **communauté**.

Mais communauté implique que se nouent entre les hommes des liens très forts et très profonds.

Une compréhension superficielle (intellectuelle, économique, technique) ne suffit pas.

Cette compréhension doit porter sur ce qui est primordial en l'homme : son âme.

L'âme, c'est l'homme lui-même. La seule constante terrestre. Chaque homme n'est qu'une harmonique relative à cette note fondamentale.

Dès lors comprendre autrui chez le peuple voisin, c'est percevoir, au-delà de sa manière d'être, la vibration de la tonique humaine de laquelle il procède.

Cette perception implique que nous ayons nous-même reconnu notre humanité qui est notre raison de vivre.

Or cette humanité n'est pas quelque chose de statique, une sorte de trésor enfermé dans un coffre. C'est au contraire une réalité dynamique, un élan vers le haut.

C'est une ascension — un ascensionnement —; et celle d'une pyramide.

**Saisir** l'humanité en autrui, c'est éprouver qu'il monte, comme nous-même nous éprouvons notre propre élévation (ou notre souffrance de ne pas nous élever).

Cette commune ascension unit en raison de la similitude de condition qu'elle révèle. Elle unit aussi, et encore bien davantage, par le fait que les mouvements ascensionnels convergent vers le sommet de la pyramide. Ainsi se crée entre les hommes une unité dynamique.

La compréhension entre les peuples n'est pas cependant constituée par une simple perception. Elle implique que nous communiquions<sup>1</sup> à

<sup>1</sup> LAVELLE : « Le plus grand bien que nous faisons aux autres ce n'est pas de leur communiquer nos richesses, mais c'est leur découvrir la leur. »

l'autre la découverte humaine dont il vient d'être l'occasion. Ce faisant nous contribuons à révéler à autrui son humanité — que peut-être il ignorait. Nous animons en lui une raison de vivre. Nous suscitons une joie. Nous créons un lien d'amour. Car aimer c'est animer le meilleur en autrui.

Conséquence : plus grandit notre connaissance de l'homme dans le prochain et plus grandit notre propre humanité, notre propre raison de vivre. Grandissement de notre joie et de notre pouvoir d'aimer. Spirale ascensionnelle.

## II. Fin de l'école éducative

Si donc la compréhension entre les peuples suppose une réciproque découverte de l'homme par les membres des diverses nations, il en résulte qu'une école qui veut se mettre au service de la compréhension internationale ne peut avoir qu'un seul but : former en chaque enfant l'homme qu'il est en puissance.

Cette fin est déjà celle de notre école suisse. Elle lui fut assignée par ses pères spirituels, ainsi que les appelle M. Louis MEYLAN : PESTALOZZI, VINET, le P. GIRARD.

Notre école suisse, pour se mettre au service de la compréhension entre les peuples, n'a pas à modifier son orientation originelle.

Qu'elle creuse le même sillon. Mais peut-être plus profondément et plus consciemment.

Former en chaque enfant l'homme qu'il est, mais il faut prendre garde aux termes. Former pourrait faire croire que nous désirons imposer à l'enfant une **forme** humaine qui ne soit pas la sienne propre et qui soit plutôt commandée par un certain conformisme social ou une doctrine politique ou religieuse.

Il ne doit pas en être ainsi.

Louis MEYLAN propose : « informer l'enfant » : le former à partir de son intériorité singulière. Il a raison.

Nous avons décrit l'homme par un élan ascensionnel. Cet élan suppose une vertu : l'esprit.

Informer l'homme en l'enfant, ce sera intensifier, en lui, la vibration de l'esprit.

Ce sera aussi — et surtout — respecter en lui l'œuvre — le travail créateur, la poétique — de l'esprit.

Cette œuvre nous paraît se dérouler en trois temps :

**I. Libération de l'être.** Maturation. Individualisation. Colonne vertébrale spirituelle. Equipement en vue de la liberté : possibilité de choisir entre plusieurs vies.

**II. Acte de liberté.** L'individu ainsi équipé par l'esprit n'a pas encore atteint sa parfaite stature. Il est encore chenille. L'esprit à ce moment semble suspendre son action providentielle. C'est qu'il a besoin, pour poursuivre son œuvre, que l'individu qu'il a créé libre use de cette liberté pour répondre à l'appel — non contraignant mais pré-

cis — qu'il lui adresse. Le don de l'être à l'esprit est l'acte libre le plus pur. Toute éducation doit en garantir la possibilité.

A ce moment l'être atteint sa pleine structure humaine. Il est insecte parfait. Il est « personne ».

**III. La vie personnaliste.** L'être mû par l'esprit est monade. Intelligence de toute chose. Compréhension de toute humanité.

Il réalise aussi que la vie ascendante, que l'esprit lui assigne en même temps qu'il le fortifie, passe par le service du prochain.

La personne est ainsi agent particulièrement efficace de vie communautaire : elle crée cette vie par son amour actif.

### III. Le maître-éducateur, une nouvelle fonction sociale

Informé la personne en chaque enfant, tel est le but de l'éducation.

Qui présidera à cette éducation ?

**La famille.** Idéalement oui. Comme idéalement c'est elle qui devrait instruire les enfants.

Pratiquement, aujourd'hui, non. La famille ne suffit pas.

1. Elle n'est plus la famille d'autrefois : un lieu où tous ses membres demeureraient ensemble assez longtemps pour que les aînés puissent exercer sur les enfants cette patiente influence qui caractérise une éducation durable (fruit de la durée au sens bergsonien du terme).

La famille subit l'action corrosive de la division du travail impliquée par notre civilisation intellectuelle, scientifique et technique. Elle se fragmente. Chacun de ses membres appartient moins à sa famille qu'à des groupes économiques (le métier du père et de la mère), d'instruction (les écoles — dont les exigences absorbent presque tout le temps et les énergies des jeunes gens — tous les apprentissages : musique, dessin, danse) ou de délassément (sociétés sportives, littéraires et aussi groupements philanthropiques et religieux). Les enfants reçoivent dans chacun de ces groupes des bribes d'éducation. La famille est impuissante à leur donner l'éducation majeure, celle qui conduit à la découverte de notre humanité.

2. Même si la famille était encore le milieu cohérent qu'elle fut, je ne pense pas qu'elle serait en état, aujourd'hui, de remplir de manière suffisante la fonction délicate impliquée par l'information de la personne.

La famille, en effet, appartient à la catégorie des groupements sociaux que BERGSON range sous la rubrique « société close ». Dans une telle société l'individu reçoit une éducation conformiste. Il acquiert un certain nombre d'habitudes de vie qui lui permettent de s'intégrer au milieu social où il est né et de participer au maintien de la cohésion sociale.

Une telle société impartit une éducation qui la serve. Elle se soucie peu de l'homme primordial et singulier. Même, elle s'en méfie, car cet homme pourrait porter atteinte à son intégrité en proposant une modification de l'ordre établi.

La famille patriarcale, unie, n'est ainsi pas forcément le lieu où s'éveillent des personnes.

3. Conclusion. La famille ne doit pas être négligée comme agent éducatif. Il faut reconnaître ses limites et l'aider à faire cependant tout ce qu'elle peut.

*L'Eglise.* L'information de la personne comme être spirituel a un aspect nettement religieux. Il semble que l'Eglise soit l'instance la plus capable de parvenir à l'éducation de la personne.

En réalité ce n'est pas le cas.

1. L'Eglise n'atteint qu'un petit nombre de familles et d'enfants.

2. Le message qu'elle annonce — je pense ici à l'Evangile — est neutralisé par des dogmes — des doctrines — qui lui enlèvent son pouvoir créateur — poétique.

*Des spécialistes de l'éducation.* P. ROSSELLO annonce l'apparition d'éducateurs spécialisés à côté des instituteurs attachés à la transmission du savoir : le chef scout, le directeur de patronage (les parrains et marraines du Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande), le chef de sport sur les places de jeux, le moniteur de colonies de vacances. Leur formation se fait actuellement dans les *Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active* où il se fait beaucoup de bon travail.

1. Ce mouvement me paraît manquer — peut-être momentanément — d'une certaine « maturité » et je ne crois pas qu'il soit capable à lui seul de satisfaire aux exigences de l'éducation personnaliste qui requiert, dans le silence, la paix, voire la solitude, une réelle profondeur spirituelle.

2. Former des « éducateurs spécialisés », c'est une concession de plus faite à notre civilisation spécialisatrice contre les abus de laquelle doit justement aller notre effort éducatif. Les enfants à éduquer doivent être mis, non en présence d'un spécialiste — le fût-il de l'éducation — mais en présence d'un homme qui, ayant réalisé son unité intérieure, ayant conquis sa propre cohérence est susceptible de les aider à parvenir à une semblable unification de leur être.

*Le maître d'école.* En tant qu'instituteur chargé de transmettre le savoir, le maître d'école est un produit de la civilisation technique. Il est, dans sa forme actuelle, le contemporain de la machine à vapeur.

Chez nous cependant il n'a jamais été que cela (un spécialiste de l'instruction). Sa fonction a toujours eu une frange ressortissant à l'éducation. Cette fonction éducatrice est prévue par la loi. Elle est impliquée par une certaine philosophie de notre école publique suisse. Cette frange éducative varie d'ailleurs en épaisseur selon les maîtres. Elle varie aussi quant à l'intensité de la lumière qu'elle émet.

1. Le maître d'école cependant me paraît être aujourd'hui l'agent le plus propre à pourvoir à l'éducation humaine des enfants de notre peuple. Cette action éducative ne lui est pas contestée. Elle lui est même demandée, chaque jour davantage.

2. Les maîtres de l'école publique atteignent pratiquement tous les enfants du peuple.

3. En entreprenant, consciemment, l'éducation personnaliste de leurs élèves, les maîtres de 1951 ont une occasion, peut-être unique dans l'histoire de leur profession, d'agir sur le social et de faire œuvre originale. L'école, dit la sociologie, est à l'image de la société qu'elle sert. Mais les lois ne sont jamais sans exceptions possibles. Les maîtres peuvent provoquer une semblable exception s'ils veulent bien prendre conscience de leur pouvoir éducatif.

Valorisation de leur fonction : à leurs propres yeux et aux yeux de la société dans son ensemble.

N'attendons pas que l'ordre d'éduquer vienne d'en haut. Nous serions alors dans une situation assez semblable à celle des instituteurs des régimes totalitaires où fut décrété le devoir d'éduquer les enfants jusqu'à leur âme.

Entreprenons cette tâche de nous-mêmes, par vocation. Ce sera d'ailleurs une garantie de son efficacité.

4. Préparons-nous à cette tâche. Une rencontre comme celle de St-Légier y pourvoit déjà. Organisons des séminaires, mettons en commun nos richesses, nos élans, notre ferveur.

5. Le maître-instituteur, devenu le maître-éducateur, pourra être l'agent coordinateur des diverses instances éducatives : famille, Eglise, mouvements de jeunesse.

S. Roller.

## Les synonymes **FICHE DE VOCABULAIRE**

1. Lis le texte suivant.

2. Copie-le en remplaçant tous les mots soulignés par leur synonyme, de manière que le sens soit le moins possible altéré :

**Une cure merveilleuse.** — Un **docteur** anglais, **mécontent** contre la Société royale de Londres, qui avait refusé de **l'admettre au nombre** de ses membres, **employa** pour s'en venger une plaisanterie d'un genre **neuf** : ce fut **d'adresser** au secrétaire de cette société le **récit** d'une **cure** récente dont il **se disait** l'auteur.

« Un marin, écrivait-il, s'était **cassé** la jambe. M'étant trouvé, **par hasard**, sur le lieu de l'accident, j'ai **réuni** les deux **portions** du membre fracturé, et, après les avoir **fortement** liées avec une ficelle, j'ai **arrosé** le tout avec de l'eau de goudron. Le matelot, continuait le **rusé** docteur, n'a pas tardé à **se servir** de sa jambe comme **auparavant**. » Or, cette **relation** du docteur venait en même temps qu'un **livre** d'un **grand savant** sur les **propriétés** de l'eau de goudron. La communication du docteur fut donc écoutée très sérieusement par la savante compagnie. On allait même **imprimer** les discussions qui avaient eu lieu à ce sujet, lorsque la Société royale reçut une deuxième lettre du médecin, qui disait au secrétaire : « Dans la première lettre, j'avais **oublié** de vous mentionner que la jambe cassée du matelot était une jambe de bois. »

La **mystification** ne tarda pas à **s'ébruiter** et **amusa** beaucoup les gens de Londres aux dépens de la Société.

(D'après Augé, cours sup.)

## COMPOSITION FRANÇAISE

Puisque bon nombre de collègues ont pris la peine de nous écrire leur approbation, nous continuerons dans le même sens, en insistant sur le fait que l'utilisation de nos textes doit avoir pour but l'encouragement à la création de travaux personnels des élèves.

Envisageons, aujourd'hui, les visites et les réunions de famille.

Une lecture s'impose d'emblée : *Les vieux* d'A. Daudet, faite par le maître avec le plus de vie et de soin possible. Puis, on retiendra le morceau suivant pour l'examiner de plus près :

1er texte. **Une visite inattendue**

*Dans le calme et le demi-jour d'une petite chambre, un bon vieux à pommettes roses, ridé jusqu'au bout des doigts, dormait au fond d'un fauteuil, la bouche ouverte, les mains sur ses genoux. A ses pieds, une fillette lisait dans un livre plus gros qu'elle.*

*Cette lecture miraculeuse avait opéré sur toute la maison : le vieux dormait dans son fauteuil, les mouches au plafond, les canaris dans leur cage, là-bas, sur la fenêtre. La grosse horloge ronflait, tic-tac, tic-tac...*

*C'est à ce moment que j'entrai.*

*Des lions se précipitant dans la chambre n'y auraient pas produit plus de stupeur que moi. Un vrai coup de théâtre ! La petite pousse un cri, le gros livre tombe, les canaris, les mouches se réveillent, la pendule sonne, le vieux se dresse tout effaré et moi-même, un peu troublé, je m'arrête sur le seuil en criant bien fort :*

*— Bonjour, braves gens ! je suis l'ami de Maurice !*

*Oh ! alors, si vous l'aviez vu venir vers moi, les bras tendus, m'embrasser, me serrer les mains, courir égaré dans la chambre en faisant :*

*— Mon Dieu ! Mon Dieu !*

*Toutes les rides de son visage riaient. Il était rouge. Il bégayait :*

*— Ah ! Monsieur... Ah ! Monsieur...*

**Commentaires pour le maître.** Le morceau se divise en deux parties construites de manière à mettre en valeur une opposition, un contraste.

1. Quiétude générale ; 2. Affolement général ; la transition est réalisée par la phrase : *C'est à ce moment que j'entrai.*

Faire relever aux élèves les termes qui montrent le calme, la quiétude du commencement, puis ceux qui montrent l'affolement dans la seconde partie. Remarquer la correspondance qui existe entre les deux parties : l'auteur décrit d'abord le sommeil du vieux, la fillette, les mouches, les canaris, l'horloge. Puis au réveil brusque, il reprend la fillette et son livre, les canaris, les mouches, la pendule, le vieux.

Le début : sommeil du vieux, s'oppose à la fin : affolement joyeux du vieux. Constaté comme le style s'adapte au mouvement : une seule longue phrase pour le calme, plusieurs phrases courtes pour exprimer l'excitation du personnage.

Pour mettre en valeur l'émotion du vieillard, Daudet, en plus de l'opposition qu'il crée, emploie cette forme familière : « Oh ! alors, si vous l'aviez vu venir vers moi ». On participe ainsi à la scène, on éprouve comme un regret de n'y pas avoir assisté.

Quant à la forme, on signalera le minimum de verbes employés pour décrire le calme : *dormait, lisait, avait opéré, ronflait* ; tandis que l'affolement en use bien davantage : *pousse un cri, tombe, se réveillent, sonne, se dresse, je m'arrête*, puis tous les infinitifs qui énumèrent les actions du vieillard. Le discours direct contribue à rendre mieux l'émotion.

Les temps des verbes présentent successivement l'imparfait (description au passé, actions simultanées), puis le passé simple (une action passée, subite et brève) suivi du présent (pour actualiser mieux les actions et les rendre plus rapides) pour revenir enfin à l'imparfait parce que la tranquillité revient. Le portrait du vieux : pommettes roses, rides, bouche ouverte, mains sur les genoux ; dans son agitation, on retrouve : les rides, le rouge, la bouche qui bégaye, les bras tendus.

### Exercices courts à demander aux élèves :

Décrire le sommeil d'un bébé — d'un homme fatigué — d'un chien ou d'un autre animal, puis le réveil brusque : en choisissant 3 ou 4 parties de son corps.

Demander de composer un texte en deux parties opposées, intitulé par exemple : *Le voilà !* ou *Quant le chat est loin...* ou *La fête interrompue*, dans lequel on décrira d'abord une scène mouvementée qui se fige subitement à cause d'une apparition inattendue. Veiller à respecter les correspondances, comme dans le texte de Daudet.

### 2e texte. Réunion de famille

Jacques et François arrivèrent à sept heures. La voiture était pleine : une pleine voiture de Perdrix ! François sauta à terre et tint le cheval par la bride pour que les femmes pussent descendre. Les deux enfants se penchaient. Le Vieux en prit un dans chaque bras. Tout de suite, ils l'appelaient grand-père, lui tiraient la barbe et aimaient ses lunettes noires. Avant que tout le monde fût entré, il s'asseyait et les avait déjà sur les genoux.

Pierre et Marie arrivèrent à huit heures. Tout à coup, ils ouvrirent la porte et ils étaient au milieu de la bande. Il y eut une tournée d'embrassades et les petits avaient un peu peur. La Vieille apporta des verres.

— Ce n'est pas tout. A présent, il faut trinquer.

La veille au soir, le Vieux avait tué un lapin. La Vieille avait acheté un rôti de cochon et, s'il n'y avait pas assez, on pourrait toujours faire une omelette. Il y avait dans le placard trois bouteilles de vin, d'ailleurs l'auberge était porte à porte. L'odeur du fricot montait et les cris-cris de la graisse semblaient les premiers bouillonnements d'une promesse.

Chs-Louis Philippe.

**Commentaires.** Diviser le texte en 3 parties : 1. Arrivée de la famille Perdrix. 2. Arrivée de Pierre et Marie. 3. Préparatifs pour le repas.

**Impression générale :** l'affection qui lie tous les membres de la famille. Citer les passages qui montrent cette affection : on

tient le cheval pour rassurer les femmes. — Le Vieux et les enfants (ils se voient pour la première fois : « tout de suite ils l'appelaient grand-père ») ; familiarité : « ils lui tiraient la barbe, — jouent avec ses lunettes noires. — il les prend tout de suite sur ses genoux. » — il y eut une tournée d'embrassades. — les achats en prévision de la visite : rôti, vin, lapin — on voit que les vieux ne sont pas riches, parce qu'ils n'ont pas acheté des quantités excessives de victuailles... ils compléteront si c'est nécessaire.

Tout ce texte respire la bonne entente ; on remarque aussi que ces familles vivent en général éloignées les unes des autres : les petits avaient un peu peur.

Qu'est-ce que les cris-cris de la graisse ? De quelle promesse sont-ils les premiers bouillonnements ?

### 3e texte. **Vatard attend ses visites**

*Vatard s'accouda sur la balustrade de la croisée. La pluie augmenta, hachant toute la rue de ses diagonales grises... Il regardait quelques passants lancés à toutes jambes, des femmes qui barbotaient, les cheveux collés sur le front, le chapeau baissant l'aile, des hommes qui se tapaient le derrière avec leurs talons à force de courir.*

*A ce moment les Teston pointèrent au loin ; la femme, la robe levée jusqu'aux genoux, pataugeant à pleins pieds dans les flaques, le mari courbé, ratatiné sous la pluie, tirant après lui sa moitié.*

*Vatard contemplait alors un conduit de fonte qui s'était fendu. L'eau clapotait, sortant en blanche écume par ses fissures ; elle bouillonnait en bulles savonneuses, s'épanouissant en roses blanches, puis toutes ces fleurs de l'eau crevèrent et tombèrent en une nappe d'une saleté ignoble.*

— *S'ils passent sur ce trottoir, ça va être du propre, se dit Vatard.*

*Mais les malheureux n'y voyaient pas, ils marchaient droit à la cascade, aveuglés par la pluie, assourdis par le vent qui secouait le riflard auquel ils se cramponnaient. Comme ils s'enfonçaient dans un lac de boue, ils gagnèrent la berge et passèrent près du tuyau. Le parapluie plia et sonna comme un tambour ; puis un coup de vent s'engouffra dans le « pépin » qui, cessant d'abriter son maître, lui fit recevoir sur le crâne toute la douche des gouttières comblées. Teston dansait comme un hurluberlu sous l'averse, et son épouse, exaspérée, les brides de son bonnet lui fouettant les joues, sacrait et jurait, mâchant de la pluie et du vent.*

*Vatard riait à se tordre quand le ménage frappa à sa porte.*

— *Ah ! quel temps ! Quel temps ! dit la femme.*

*Teston ne soufflait mot, ses cheveux coulaient, il avait de l'eau jusque dans les narines et il reniflait, lamentable et grotesque, avec ses souliers qui, à chaque pesée des jambes, jetaient une cuillerée d'eau sale.*

*J.-K. Huysmans.*

**Commentaires.** Le choix et la précision des détails expriment une observation amusée, moqueuse, cruelle ; c'est le sentiment de Vatard qui s'est divertì du spectacle des gens sous la pluie violente : il riait à

se tordre... Que faut-il penser d'un ami de cette sorte ? qualifiez-le ! Qu'aurait-il pu faire ?

Souligner le *pittoresque* de la description : la *précision des gestes* (la femme, la robe levée, etc... le mari courbé... Teston dansait... mâchant de la pluie... Ses souliers qui, à chaque pesée...)

L'*exactitude des détails* (cheveux collés sur le front, chapeau baisant l'aile... les bulles savonneuses de l'eau... en roses blanches... le parapluie plia... sonna... La douche des gouttières... les brides du bonnet... il avait de l'eau jusque dans les narines).

Justifier les deux adjectifs : *lamentable et grotesque*. Montrer qu'ils résument aussi toute la scène.

Relever les 3 mots qui désignent le parapluie (*pépin, riflard*). Un mot très juste : un *hurluberlu* (un être aux manières bizarres).

Nous rappelons que, à notre avis, la présentation de ces textes avec de brefs commentaires a pour but de donner aux élèves le désir d'écrire. On leur proposera ensuite quelques sujets à choix. Par exemple : *Repas interrompu*. — *Treize à table*. — *Ah ! la bonne fondue*. — *La cousine de Paris va venir*. — *Marraine ? quelle surprise !* — *Zut ! encore une visite !* — *Oncle Paul nous attend à la gare*. — *Toute la famille est là !* — *Visite à grand'maman*.

**Les collègues qui possèderaient des textes courts et vivants se rapportant à la maladie nous rendraient service en nous les envoyant.**

Réd.

### LA NEIGE

*Elle est venue en tapinois  
Pendant que je dormais tranquille.*

*Elle a couvert d'un tapis froid  
La terre et les toits de la ville.*

*Personne n'a rien entendu :  
A l'aurore, quelle surprise !*

*Il ne ferait pas bon pieds nus  
Dans la campagne blanche et grise !*

Vio Martin.

### POUR QUI ?

*Pour qui ce caillou blanc  
Si joli, si luisant ?  
Et la plume du geai ?*

*Pour qui ? Es-tu malin ?...  
Cette pive de pin ?  
Cette écorce si belle ?*

*Pour quoi la boucle d'or ?  
Tous ces menus trésors  
Qu'en chemin j'ai trouvés ?*

*Tous les bouquets fleuris ?  
Tu ne sais pas... J'en ris !  
Pour maman ! Rien que pour elle !*

Vio Martin.

**Fiche pour l'élève****LE REPAS DU CHEMINEAU**

*L'homme accepta sans mot dire : il alla s'asseoir tout au bout de la table, un peu à l'écart. Sortant de sa poche un couteau attaché à sa ceinture par une lanière de cuir, il le posa à côté de lui, puis il mangea sa soupe, lentement, posément, arrondissant ses coudes à chaque cuillerée qu'il portait à sa bouche.*

*Quand ils eurent fini, le maître emplit les verres de piquette. Tout le monde les vida d'un trait.*

*Alors la fermière apporta un plat de faïence où des pommes de terre farineuses étaient amoncelées ; un morceau de lard rose tremblait dans une assiette. Elle distribua les parts à la ronde ; l'homme mangeait toujours sans souffler mot, dans la crainte de perdre un coup de dent. On aurait dit qu'il n'avait pas mangé depuis quinze jours. Un peu de chaleur rose montait à ses pommettes pâles. Il coupait son pain avec son couteau, ramassant les miettes soigneusement dans le creux de sa main, en homme qui sait le prix des choses.*

*Un vague bien-être l'envahissait, maintenant qu'il était repu. Eten-dant ses jambes sous la table, il se laissait aller à la sensation douce du chez soi, du logis bien clos au sortir des grandes routes poudreuses. Toute cette nourriture qu'il avait absorbée lui mettait dans l'estomac une chaleur insinuante et douce, qui coulait dans tous ses membres.*

Emile Moselly.

**Questionnaire :** A l'aide du dictionnaire, dites ce qu'est un chemineau. — Expliquer le mot : cheminot.

**Posément,** donnez le sens de cet adverbe, et les divers sens du mot **poser**. — Qu'est-ce qu'une pause ?

**Cuillerée,** indiquez le suffixe que contient ce mot. Employez le même suffixe après les mots **pot**, **assiette**, **fourche**, **panier**, **char**, **chambre**, **four**.

**Amonceler,** trouvez la racine de ce mot et d'autres mots dérivés de cette racine.

**Repu,** donnez 2 ou 3 synonymes.

**Commentaires du texte :**

1. Relevez les passages qui montrent que le chemineau a faim.
2. Dites ce qui prouve sa pauvreté.
3. Qu'est-ce qui révèle sa timidité.
4. Comment expliquez-vous cette « chaleur rose » ; la chaleur peut-elle avoir une couleur ?

## **Quel INSTITUTEUR**

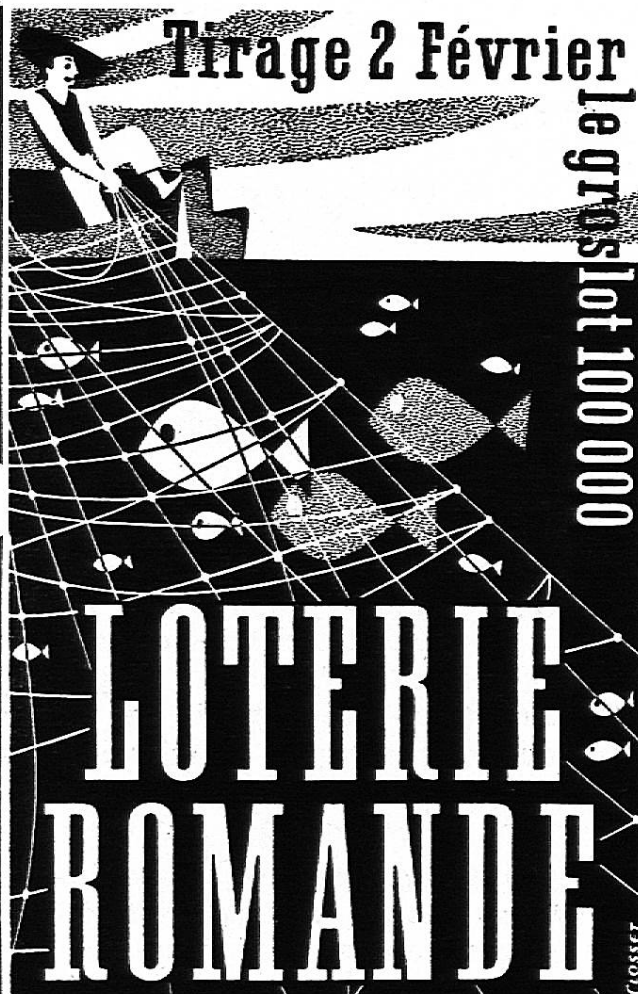
connaîtrait garçon ou fille désirant apprendre la langue allemande? Il serait offert par famille d'instituteur suisse allemand, pension avec jolie chambre, Fr. 185.— par mois. Vie de famille. Occasion de fréquenter l'école primaire supérieure ou secondaire.

Adresser offres à Ernest Martin, instituteur, Weihermattstrasse 16, Lausen/Liestal (Bâle-Campagne).

## *Vos imprimés*

*seront  
exécutés  
avec goût  
par l'*

**Imprimerie  
CORBAZ S.A.  
Montreux**



**Tirage 2 Février**

**le gros lot 100 000**

# **LOTÉRIE ROMANDE**

CLOSSEY

## **ABONNEMENTS DE LECTURE**

### **AU BLE QUI LEVE**

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

**RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT**

**Fr. 7.50 par mois**

port aller et retour compris,  
pour 2 livres échangeables à volonté

Toutes les nouveautés en prêt  
dès leur parution

**E. RITZMANN & FILS, PRILLY** 42 route de Cossonay  
TÉLÉPH. 24.82.97

## **Fabrique de mobilier scolaire vaudois réglable**

Modèle déposé: 78.006 - Demandez offres et renseignements

## **La Banque Cantonale Vaudoise**

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit  
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-  
tion aux affaires qui lui sont confiées.

**Fiche d'orthographe d'usage****LES FINALES -AISSE, -ÈCE, -ÈS, -ESS, -ESSE**

Ecris les mots suivants en choisissant l'une des finales proposées.  
**EN CAS D'HÉSITATION, CONSULTE LE DICTIONNAIRE.**

De la poudre l'alo-, de la gr- de char, parler avec rud-, une bouillab- de poissons, tenir son chien en l-, Cér-, la dé- des moissons, être dans l'allégr-, un train expr-, poser une condition expr-, le m- des officiers, une steward-, agir sans faibl-, avec sag-, exprimer sa tendr-, le médecin ab- la langue du malade, il c- de pleuvoir, je te l- faire, travailler avec adr-, je vous adr- ces fleurs, le mécanicien gr- l'engrenage, le boucher dép- le bœuf, un voyage en Gr-, travailler avec délicat-.

**LES FINALES -ÈTE, -ÊTE, -ETTE**

Même travail.

Une arbal-, faire une courb-, la conqu- du Pays de Vaud, l'enqu- se poursuit, voir une com-, être à la di-, observer une plan-, sonner de la tromp-, coller l'étiqu-, une hach-, elle ach- des fruits, j'empaquet- cette servi-, une ved- de la radio, la cr- du coq, faire la qu-.

Pour tous les diminutifs : **-ette**. Boulette, manchette, chemisette, etc. A toi d'en trouver une dizaine.

**Orthographe d'usage****LES FINALES -ÈRE, -ERRE, -ERS, -ERT**

Ecris les mots suivants en choisissant l'une des quatre terminaisons proposées :

une haie de li-, un coup de tonn-, le roi Dagob-, le dés- du Sahara, un bon caract-, le monast-, le cimet-, le cimet-, une équ-, l'univ-, une vraie comm-, la vente aux ench-, un ulc- d'estomac, le rev- de la médaille, passer à trav- bois, Gilb-, Hub-, Rob-, la gal- du roi, un terrain en jach-, du vin de Mad-, div- objets, un v- de douze syllabes, un v- à pied, un v- tirant sur le bleu, un visc- malade, le presbyt- du village, je suis patient env- toi, un bon calorif-, une glac- neuve.

Quelques formes verbales (même choix).

On f- un cheval, j'acqui- ce livre à bon compte, on transf- le magasin, ce soulier s- trop le pied, le chien perdu e- dans les bois, le coureur accél- son allure.

Souligne les terminaisons en couleurs.

Créer une habitude,

c'est une œuvre de longue haleine. Abonner les enfants à de bons journaux doit devenir dans les familles une habitude qui ne se discute plus. Tapons sur le clou avec persévérance pour créer cette habitude. Les journaux s'appellent... « Caravelle » et « L'Ecolier Romand » ! Insistez un peu, insistez beaucoup !

c'est déjà quelque chose... quelques élèves abonnés, c'est beaucoup mieux. 1 sur 3 dans chaque classe de nos cantons romands, c'est le minimum indispensable pour assurer le développement normal des journaux d'enfants : « Caravelle » — « Ecolier Romand » — « Ecolier Romand pour les Cadets ».



Consommez nos excellentes spécialités

**BAR-FERMIÈRE**

rue St-Laurent 19 - Lausanne - rue St-François 10

LISEZ ET  
FAITES LIRE LE

*Journal des parents*

Un an: Fr. 5.— C. c. p. II 5086 Rue de Bourg 8, Lausanne

**M.**

**O.**

**B.**

EN VOITURE POUR LA RÉGION DES MONTE-PENTES I

**Tous les dimanches:** par les trois premiers trains du matin : Montreux-Château d'Oex Fr. 5.—, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 6.50.

**Tous les jeudis:** par le train de 8 h. 44 de Montreux, Montreux-Château d'Oex Fr. 6.—, Montreux-Gstaad/Saanenmöser Fr. 7.80.

RENSEIGNEMENTS: GUICHET M. O. B., MONTREUX, TÉLÉPHONE 6.28.54

Le **Juza** vous offre en hiver de magnifiques  
CHAMPS DE SKI et le spectacle unique de ses  
MERS DE BROUILLARD d'où émergent les Alpes  
étincelantes.

**Chasseron - Aiguilles de Baulmes - Suchet**  
par le chemin de fer d'Yverdon à Ste-Croix

Renseignements: Tél. 6.21.15 à Ste-Croix.



**FORTUNA**

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

**CAPITAL FIXE PRIME FIXE**

**LAUSANNE**

Ile Saint-Pierre

Inspecteur principal pour le canton de VAUD: Marc BOSSET, Pully, anc. inst.

**NOUVEAUTÉ**

**VIENT DE PARAÎTRE**

Robert Mermoud et Robert Ecoffey

**« PLACE A LA JOIE »**

recueil de 7 rondes enfantines sous couverture de couleur et dessins à colorier  
de M. J. Bressani. Le recueil Fr. 6.25  
chez les éditeurs:

**MAURICE ET PIERRE FÖTISCH, 6 RUE DE BOURG, LAUSANNE**

Tél. 23 93 60

# Admission

## dans les établissements d'instruction secondaire

Printemps 1952

**Pour tous les établissements :** Lors de l'inscription, présenter l'acte de naissance ou le livret de famille, le livret scolaire, les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Des dispenses d'écologie et des bourses d'études sont accordées aux élèves méritants de condition modeste.

Voir programme des cours et se renseigner auprès de la direction des divers établissements.

### COLLEGE CLASSIQUE CANTONAL

Le Collège classique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur les langues anciennes, le français, les langues modernes, les mathématiques et les sciences. Il les prépare au Gymnase classique cantonal, qui les prépare lui-même à l'Université. Le Collège classique cantonal conduit à toutes les facultés universitaires, y compris l'Ecole polytechnique de Lausanne et l'Ecole polytechnique fédérale. Il délivre le certificat d'études secondaires au bout de six ans d'études.

La première année d'études (classe de VIe) est précédée d'un cours de raccordement, de trois mois. Il est vivement recommandé de le suivre à 10 ans (âge normal) plutôt qu'à 11 (les élèves de 12 ans n'y sont pas admis).

**Cours de raccordement 1952 :** du 15 avril au 12 juillet.

**Age d'admission :** 10 ans révolus en 1952.

**Examens d'admission :** les vendredi 28 (écrit) et samedi 29 mars (oral), à 8 h., au collège.

Les inscriptions sont reçues au collège (avenue Béthusy 7, téléphone 22 43 21), dès ce jour et jusqu'au vendredi 21 mars.

**Mesure extraordinaire pour 1952 :** Vu le manque des locaux et par décision du Conseil d'Etat, seuls les élèves venant de l'école primaire seront admis à suivre le cours de raccordement 1952. Toutefois, tous les élèves, qu'ils viennent de l'école primaire ou d'une école privée, seront admis à se présenter aux examens des 28 et 29 mars 1952, et tous ceux qui les auront réussis seront admis d'office et sans nouvel examen en classe de VIe, le 1er septembre 1952.

### COLLEGE SCIENTIFIQUE CANTONAL

Le Collège scientifique cantonal donne à ses élèves une culture générale fondée sur l'étude des langues vivantes, des mathématiques et des sciences. Son programme est réparti sur cinq classes d'une année chacune (classes V à I). Il décerne le **certificat d'études secondaires**, qui permet de poursuivre les études supérieures (Gymnase, Ecole polytechnique, Université, Polytechnicum). Une **section technique et moderne** groupe les élèves des trois classes supérieures qui se destinent spécialement aux écoles d'arts et métiers, aux technicums, aux carrières commerciales et administratives.

**Début de l'année scolaire 1952-1953 :** mardi 15 avril 1952, à 14 heures.

**Examens d'admission en Ve classe et dans les quatre classes supérieures :** les 24 et 25 mars 1952, à 8 heures.

**Age minimum pour l'admission en Ve :** 11 ans dans l'année. Un an de plus pour chacune des classes suivantes : **Inscriptions du 1er février au 15 mars.**

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction du Collège scientifique cantonal, rue Mercerie 24, Lausanne, téléphone 22 43 23.

## ECOLE SUPERIEURE ET GYMNASSE DE JEUNES FILLES DE LAUSANNE

Cet établissement comprend une section classique et une section de culture générale.

Les élèves peuvent y obtenir, à l'âge de 16 ans, le certificat d'études secondaires, à 19 ans, celles de la section classique, le baccalauréat ès lettres (ou certificat de maturité), celles de la section de culture générale, le diplôme de culture générale.

Début de l'année scolaire 1952-1953 : mardi 15 avril, à 14 heures.

Examens d'admission en 6<sup>e</sup> : samedi 15 et lundi 17 mars, à 8 heures.

Examens d'admission dans les autres classes de l'Ecole supérieure et du Gymnase : les 25, 26 et 28 mars, à 8 heures.

Age minimum pour entrer en 6<sup>e</sup> : 10 ans dans l'année.

Un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Inscriptions auprès du directeur de l'Ecole supérieure les 4, 5, 6 et 7 mars, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.

Pour le Gymnase, inscriptions aux examens d'admission jusqu'au 15 mars.

## ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION DU CANTON DE VAUD

Examens d'admission : mercredi 16 avril 1952, matin et après-midi ; jeudi 17 avril, de 8 heures à 10 heures.

Organisation des classes : jeudi 17 avril, dès 10 heures.

### Conditions d'admission

Age requis : première année, 14 ans révolus au 31 décembre ; un an de plus pour chacune des classes suivantes.

Pour être admis en deuxième année, les élèves doivent avoir achevé leur scolarité obligatoire (huit années d'école au minimum).

Sous réserve des conditions d'âge énoncées ci-dessus :

a) Les élèves sortant de la deuxième année du degré supérieur d'une école primaire du canton sont admis sans examen en première année, s'ils sont au bénéfice de notes suffisantes ;

b) les élèves possédant le certificat d'études primaires supérieures peuvent être admis sans examen dans la classe de deuxième année, à condition de se mettre au niveau des élèves promus de première année ;

c) les élèves sortant des établissements secondaires cantonaux (Collèges classique et scientifique, etc.) ou de collèges communaux sont admis en première ou en deuxième année de l'Ecole de commerce, sans examen, au commencement de l'année scolaire, dans la classe qui correspond à leur promotion ;

d) les élèves porteurs du certificat d'études secondaires, avec deux langues étrangères, sont admis sans examen en troisième année. Ceux qui viennent d'une section classique ou scientifique doivent, durant le premier trimestre, suivre un cours de raccordement d'arithmétique commerciale, de comptabilité et de sténographie ; en septembre, ils subissent un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale, programme de deuxième année ; pendant le second trimestre, ils suivent un cours de raccordement de dactylographie.

CLASSE D'ADMINISTRATION. — Conditions exigées pour l'admission : avoir 16 ans dans l'année ; être porteur du certificat d'études secondaires (deux langues étrangères).

INSCRIPTIONS : elles doivent être prises avant le 25 mars, en présentant le dernier livret scolaire de l'élève.

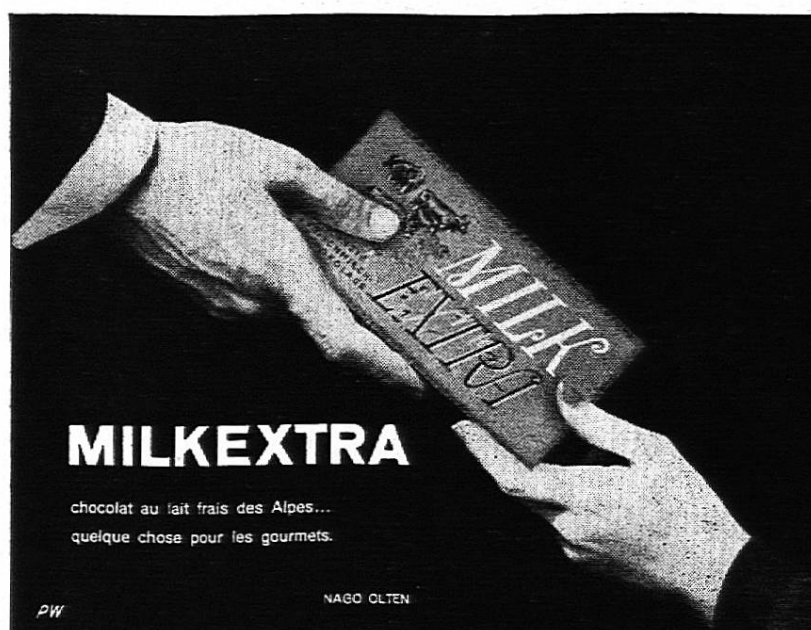
*Rendez vos leçons  
plus vivantes* en projetant des films ciné 16 mm.  
que l'on peut obtenir sur des sujets les plus divers.  
Liste à disposition.

## **A. SCHNELL & FILS - LAUSANNE**

Place St-François 4

Photo - Projection - Ciné

Place St-François 4



Venez passer vos vacances et week-end dans la plus belle région  
des Alpes Vaudoises

## **Gryon-Barboleusaz-Villars-Bretaye**

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de descente balisées

Billets du dimanche toute l'année

Funi-Ski Bretaye-Chamossaire

Télé-Ski Bretaye-Chaux-Ronde

Télé-Ski Lac Noir-Bretaye

**CHEMIN DE FER BEX-VILLARS-BRETAYE**

## Editions F. NATHAN (J. Muhlethaler, agent)

Rue du Nant 31, GENÈVE

J. HUBER

### Jeux et occupations pour les petits

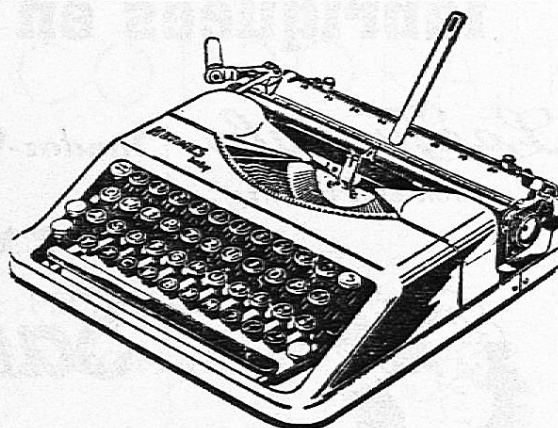
Le moyen de réaliser, sans matériel coûteux, un nombre considérable de jeux amusants.

Fr. 7.30

*Si économique!*

**HERMES**  
*Baby*

L. M. CAMPICHE S. A.  
3 RUE PÉPINET LAUSANNE



## Carnets à anneaux pour étudiants

**BIELLA**

Le produit suisse renommé — Un seul carnet pour tous les cours

**ACADEMIA**

2 anneaux

**ACTO**

6 anneaux

**UNI**

2 anneaux

EN VENTE DANS TOUTES LES PAPETERIES

## LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrésiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue  
*recommande ses restaurants à*

**Colombier** (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

**Lausanne** Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

**Neuchâtel** Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

## **Ecoles Ménagères** de la Suisse romande

*dans vos leçons, donnez la préférence aux*

# **BONNES PÂTES ALIMENTAIRES** **fabriquées en pays romand :**

*La Timbale*

Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.

**PATES**

**Sangal**

Nyon

« Pâtes de Rolle »

Rolle



Pour dames, messieurs et enfants,  
un choix incomparable parmi les  
meilleures marques suisses.

## **Chaussures Kurth**

NEUEVILLE  
GENÈVE  
NEUCHÂTEL  
LANDERON

FRIBOURG  
LA CHAUX-DE-FONDS  
AARBOURG  
MONTREUX



*la biscuiterie*  
*Suisse*  
*ultra moderne*

# **DORIA**

*1 Million*  
*de biscuits*  
*par jour*

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

### Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux 11 b 379

---

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

**Skieurs !** La station des champions

Pistes dans un cadre grandiose

**Ski-lift**

**LES DIABLERETS**

par le

**CHEMIN DE FER A.S.D.**

Samedis et dimanches :

Au départ d'Aigle, billet de sports Fr. **4.-** (enfants Fr. **2.-**)



**MILKEXTRA**

chocolat au lait frais des Alpes...  
quelque chose pour les gourmets.

PW

NAGO OLTEN

Le chemin de fer et les autocars

**AIGLE-OLLON-MONTHEY-CHAMPÉRY-(MORGINS)**

vous conduiront vers les beaux champs de ski de

**Champéry - Planachaux - Morgins - Les Giettes**

la région alpestre idéale pour les camps d'hiver avec possibilités de logement

RENSEIGNEMENTS A LA DIRECTION A. O. M. C. à AIGLE - TÉLÉPHONE (025) 2.23.15